



Actions 17Le0287 & 17Le0288

Dans le cadre du bail d'entretien de la province de Luxembourg, et des conventions passées avec certaines communes pour des chantiers sur des cours d'eau de 3ème catégorie, plusieurs travaux ont été réalisés durant l'année 2019 :

À Grupont, commune de Tellin, le mur de soutènement de la rue Belair a été stabilisé à l'aide d'éléments préfabriqués. Ceux-ci ont été remplis de terre et plantés de lierre. La berge droite du l'Inson a été restaurée avec de gros enrochements (action 17Le0288).



À Grune, commune de Nassogne, le pont enjambant le ruisseau de Bagneux a été restauré. Ses fondations présentaient des signes d'érosion. Afin de permettre la libre circulation des poissons, des enrochements ont été répartis à l'aval de l'ouvrage pour former « un escalier » franchissable (action 17Le0287).



Nos bureaux seront fermés du 23 déc. au 1 jan.

Saviez-vous que ?

Les haies et les taillis offrent de nombreux atouts ! Ils protègent les sols de l'érosion, permettent de lutter contre les phénomènes d'inondation et les coulées de boues, réduisent l'exposition au vent, diversifient le paysage.

La Wallonie propose des subventions à la plantation de haie, verger, alignement d'arbres, à destination des propriétaires de terrains situés sur le territoire : particuliers, communes et autres pouvoirs publics. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du Réseau Wallonie Nature « La Nature partout par tous » a pour but la préservation et l'amélioration de la biodiversité.

Le montant de la subvention est calculé sur une base forfaitaire réglementée variant selon le type de plantation. Pour le particulier, le linéaire minimum pour obtenir une aide est de 20m. Comment obtenir cette subvention ? En introduisant la demande au DNF (3 mois avant la réalisation des travaux de plantation) via un formulaire disponible sur le portail de la biodiversité :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057>

Natagriwal accompagne gratuitement les porteurs de projet dans leur plan de plantation ou pour tout autre conseil :
Mme Louise Bouland,
chargée de mission « haies » chez Natagriwal
GSM : 0493/33 15 89 & E-mail : lbouland@natagriwal.be

Sources : biodiversite.wallonie.be & www.crsambre.be

Bombes de bain

Vive les douches ! Cependant, il faut bien avouer qu'un bon bain bien chaud en période hivernale est très agréable ! Voici donc une recette toute simple de bombes de bain, testée et approuvée par l'équipe, pour vous aider à vous y relaxer !

Ingredients

- * 250g de bicarbonate de soude
- * 200g d'acide citrique
- * 150g de fécule de maïs
- * 125ml de graisse de coco
- * 20 à 25 gouttes d'huiles essentielles (10gtes Lavande et 10gtes YlangYlang par ex)



Recette

- * Faire fondre le beurre végétal
- * Ajouter un à un les ingrédients en terminant par les huiles essentielles
- * Joindre à la préparation les décorations
- * Mélanger à la cuillère en bois ou à la main gantée
- * Mouler dans un compartiment à glaçons ou dans des petits moules en silicones
- * Toujours bien tasser pour éviter que le mélange ne se casse. C'est assez friable ...
- * Laisser sécher dans un endroit sec et pas trop chaud
- * Démouler après 3 à 4 jours quand le mélange est bien sec

Retrouvez cette recette et d'autres, (cosmétiques et pour la maison), toutes naturelles, sur : lilycraftblog.com

